



**NATATION CANADA
NATATION EN EAU LIBRE**

**GUIDE DE SÉCURITÉ
RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES
GUIDE DU DIRECTEUR DE RENCONTRE**

Janvier 2021



Table des matières

GLOSSAIRE DES TERMES UTILISÉS EN EAU LIBRE	4
INTRODUCTION	9
GUIDE DE SÉCURITÉ DE LA NATATION EN EAU LIBRE NATATION CANADA.....	11
MESURES PRÉVENTIVES	11
IDENTIFICATION DES FACTEURS DE RISQUES	11
FACTEURS HUMAINS.....	12
FACTEURS MÉCANIQUES ET PHYSIQUES.....	12
FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX.....	12
ATTÉNUATION OU GESTION DES FACTEURS DE RISQUES.....	13
PRÉVENTION PRIMAIRE	13
GESTION	13
INFORMATION	20
SITE ET ÉQUIPEMENT.....	21
PLAN D'ACTION D'URGENCE.....	22
CRITÈRES DE PARTICIPATION	23
PRÉVENTION SECONDAIRE	24
DÉTECTION	25
COMMUNICATION	25
PREMIERS SOINS.....	25
TRANSPORT.....	26
PRÉVENTION TERTIAIRE	26
ÉVALUATION ET MESURES CORRECTIVES.....	26
RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES DE NATATION CANADA POUR LA NATATION EN EAU LIBRE...28	
GUIDE DU DIRECTEUR DE RENCONTRE DE NATATION EN EAU LIBRE DE NATATION CANADA	31
INTRODUCTION.....	31
SITE.....	31
PARCOURS.....	32
ORGANISATION DE LA COMPÉTITION.....	35
PRÉPARATION PRÉALABLE.....	35



ORGANISATION DE LA COURSE	35
PROCÉDURES LE JOUR DE LA COURSE	37
ÉVALUATION APRÈS LA COMPÉTITION.....	38
ANNEXES.....	39
ANNEXE 1 : CONSIDÉRATIONS SUR LA SÉCURITÉ DE LA NATATION EN EAU LIBRE	39
ANNEXE 2 : PLAN D'ACTION D'URGENCE POUR LA NATATION EN EAU LIBRE	44
ANNEXE 3 : CALENDRIER DE PLANIFICATION DE L'ÉVÈNEMENT.....	46
ANNEXE 4 : RÉUNION TECHNIQUE/BRIEFING SUR LA COURSE.....	48
ANNEXE 5 : DOCUMENTS DE LA COMPÉTITION.....	49
ANNEXE 6 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	53
ANNEXE 7 : FORMULAIRE D'APTITUDE.....	54

Note : Ce document a été préparé en anglais. En cas d'une interprétation erronée des informations présentées dans la version française de ce document ou différence entre l'anglais et la version française, la version anglaise prévaut.
Le masculin comprend le genre féminin.



GLOSSAIRE DES TERMES UTILISÉS EN NATATION EN EAU LIBRE

Abandon ou retrait : Un nageur se retire de la course pour cause de blessure, d'épuisement ou limite de temps. uBE course pourrait être arrêtée et recommencée ultérieurement en raison de conditions dangereuses sur le parcours.

Aide à la navigation : Un appareil utilisé pour mesurer précisément et établir le parcours à être nagé.

Arrivée : L'arrivée doit être clairement définie et identifiée par un plan vertical. (OWS 5.10)

Associations provinciales : Branches indépendantes de Natation Canada qui ont l'autorité de sanction de Natation Canada dans les limites géographiques de leur province.

Bateau de tête ou bateau guide : Le bateau sert de guide pour les nageurs et il est généralement positionné une courte distance, 20 à 50 mètres, devant le nageur en tête.

Bouées d'orientation ou intermédiaires : bouées, d'une couleur différente de celle des bouées obligatoires/directionnelles/de virages, placées entre les bouées obligatoires/directionnelles/de virages ou balises qui peuvent être passées de chaque côté sans pénalité. Elles peuvent indiquer les distances tout le long du parcours. (OWS 5.6)

Bouée directionnelle : Une bouée de couleur différentes des bouées d'orientation, ancrée pour marquer le point où un nageur doit changer de direction. On peut également parler de bouée de virage ou de bouée obligatoire. (OWS 5.6)

COL (Comité organisateur local) : L'organisation administrative chargée de planifier et d'organiser la logistique de la compétition.

Compte à rebours : Annonces à intervalles réguliers du temps qu'il reste avant le départ de la course.

Courant : Partie d'une grande masse d'eau se déplaçant dans une certaine direction. Un mouvement continu de l'eau vers l'avant, l'écoulement d'une masse d'eau.

Critère de temps : Le critère de temps pour une épreuve dans une compétition est le temps que le nageur doit avoir précédemment réalisé pour s'inscrire à l'épreuve.



Devrait : Signifie que l'action est préférable dans des conditions normales.

Doit : Signifie que l'action décrite est obligatoire.

Échelle de Beaufort : Mesure empirique servant à décrire la vitesse moyenne du vent basée principalement sur les conditions de la mer.

<u>Force</u>	<u>Effets observés sur mer</u>
0	Calme
1	Il se forme des rides ressemblant a des écailles de poisson, sans écume.
2	Vaguelettes courtes, légère brise.
3	Très petite vagues, les crêtes commencent à déferler, quelques moutons épars, petite brise.
4	Petites vagues devenant plus longues. Moutons franchement nombreux, jolie brise.
5	Vagues modérées, nombreux moutons, quelques embruns, bonne brise.
6	De grosses vagues, écume blanche sont parfois plus étendues, habituellement, quelques embruns. Vents frais.
7	La mer grossit. L'écume blanche qui provient des lames déferlantes commence à être soufflée en traînées, grand frais.
8	Lames de hauteur moyenne et plus allongée. De la crête commencent à se détacher des tourbillons d'embruns, coup de vent.
9	Grosses lames. Épaisses traînées d'écume, les embruns peuvent réduire la visibilité. La crête des lames commence à vaciller, s'écrouler et déferler en rouleaux, fort coup de vent.
10	Très grosses lames. Visibilité réduite. La surface des eaux semble blanche, tempête.
11	Lames exceptionnellement hautes violentes et fortes. Visibilité réduite, violente tempête.
12	L'air est plein d'écume et d'embruns. La mer est entièrement blanche, visibilité très fortement réduite, vent d'ouragan.

Embarcation de sécurité : Bateaux ou planches à pagaies utilisés pour la sécurité des nageurs et pour le soutien logistique.

Enregistrement : Confirmation de participation à l'épreuve où le nageur est inscrit.

Entonnoir ou goulotte : L'aire conduisant à l'équipement mis en place pour l'arrivée devra être clairement balisée par des rangées de bouées se rétrécissant de plus en plus jusqu'au mur d'arrivée. (OWS 7.1)

Entraver : Obstruer, gêner ou retarder le mouvement ou la progression en coupant, en nageant, en bloquant ou en tirant sur les jambes, les chevilles, les bras ou les épaules d'autres nageurs pendant une course.



Épreuve ou course : Désigne une course individuelle ou de relais à laquelle est attribué un numéro spécifique dans une compétition et qui comporte une ou plusieurs séries. Une course.

FINA : (Fédération Internationale de Natation) l'organisme international qui régit la natation, la natation en eau libre, le plongeon, le plongeon de haut vol, le water-polo et la natation artistique.

Graisse : Substance utilisée par les nageurs pour réduire la friction ou la perte de chaleur corporelle pendant la course. Son utilisation, selon l'avis du juge-arbitre, ne doit pas être excessive. (OWS 6.11)

Hyperthermie : Température corporelle élevée. Les signes avant-coureurs sont un comportement de nage erratique, une altération de la vitesse de course et une déviation de la trajectoire. Peut inclure de la confusion, une désorientation, des mots vagues ou une incompréhension des instructions de l'entraîneur.

Hypothermie : température corporelle basse. Les signes avant-coureurs sont un comportement de nage erratique, une altération de la vitesse de course et une déviation de la trajectoire. Peut inclure une décoloration de la peau, de la confusion, une désorientation, des mots vagues ou une incompréhension des instructions de l'entraîneur.

Lanoline : substance grasse, insoluble dans l'eau, extraite des animaux lainiers, utilisée pour recouvrir la peau des nageurs, en particulier aux points de friction, afin d'éviter les frottements ou de réduire l'impact de l'eau froide. N'offre pas d'effet d'isolation ou de réchauffement significatif.

Livre des règlements : Dans ce document, le terme « livre des règlements » fait référence aux « Règlements de Natation Canada » ; édition actuelle

Marathon de natation : Toute épreuve de 10 km dans des compétitions en eau libre. (OWS 1.1.1)

Natation en eau libre : Toute compétition qui se déroule dans les rivières, les lacs, les océans ou des canaux à l'exception des épreuves de 10 km. (OWS 1.1)

Pagayeur : Une personne sur une planche à pagaies ou un bateau propulsé manuellement qui soutient un nageur ou un groupe de nageurs.

Parcours : Une direction ou un trajet à suivre par le nageur. Le chemin sur lequel se déroule la course. Le site où se déroule la course.

Perches de ravitaillement : Instrument mécanique long et élancé, d'une longueur maximale de 5 m, muni d'une tasse ou d'un porte-bouteille à son extrémité pour fournir du carburant (c'est-à-dire de la nourriture) ou de l'hydratation (c'est-à-dire une boisson) aux nageurs pendant une course. (OWS 6.16)

Peut : Signifie que l'action décrite est facultative, au choix du nageur, de l'entraîneur, du dirigeant ou de l'officiel intéressé.



Plans d'évacuation médicale : Plans écrits pour les procédures à suivre en cas d'urgence médicale ou d'une intervention médicale.

Plateforme de ravitaillement : Un bateau ou une autre structure flottante temporaire ou fixe, comme un quai ou une jetée, utilisé par les entraîneurs pour fournir du carburant (c'est-à-dire de la nourriture) ou de l'hydratation (c'est-à-dire une boisson) et pour entraîner les nageurs pendant une course.

Point d'arrivée : L'emplacement physique où la course se termine

Point de contrôle : Un point au long du parcours où le progrès du nageur est noté.

Point de repère : Objets de grande taille, visibles et stationnaires, faciles à voir d'un seul coup d'œil du point de vue du nageur pendant une course en eau libre ; comprend les bâtiments, les lampadaires sur les quais ou les bateaux ancrés visibles de loin.

Protecteur d'hélice : Grille de protection qui recouvre les hélices des bateaux à moteur pour assurer la sécurité des nageurs.

Quai : Un quai fixe ou une plateforme flottante où les nageurs en eau libre peuvent soit commencer ou soit terminer une course. Ils peuvent servir de plateformes de ravitaillement ou de lieux où les supporteurs peuvent venir encourager.

Représentant du nageur : Une personne choisie par le nageur présent sur l'embarcation de sécurité. (OWS 6.8) Cette personne peut offrir du coaching et des instructions ainsi que des moyens de subsistance. (OWS 6.13) Aussi appelée personnel de soutien ou entraîneur.

Rythme de course : Tentative d'une personne ne participant pas à la course d'entrer dans l'eau avec l'intention de fournir un appui moral ou d'aider le nageur à établir le rythme de la course. (OWS 6.12)

Sanction : L'approbation écrite pour l'organisation d'une compétition de natation sous la responsabilité de Natation Canada en un site de compétition approuvé étant donné qu'il satisfait aux normes minimales de Natation Canada ; il est entendu que la compétition se déroulera avec l'aide d'officiels qualifiés et que les règlements présentés dans le présent document seront respectés ; le pouvoir de sanction est accordé à chaque association provinciale par Natation Canada.

Salle d'appel : Une zone ou une pièce intérieure ou extérieure désignée où les nageurs se rassemblent avant la course, souvent pour écouter les instructions d'avant-course des officiels ou pour ranger leur équipement personnel avant la course.

Sécurité en cas de commotion cérébrale : La loi de Rowan (Ontario), exige que les organisations sportives s'assurent que les athlètes de moins de 26 ans, les parents d'athlètes de moins de 18 ans, les entraîneurs, les formateurs d'équipes et les officiels confirment chaque année qu'ils ont



examiné les ressources de sensibilisation aux commotions cérébrales. Qu'ils ont établi un code de conduite pour la prévention des commotions cérébrales ainsi que des protocoles de retrait du sport et de retour au sport.

Série : Le deuxième ou le prochain départ si l'aire de départ ne peut pas accommoder tous les participants au même moment.

Site : Aire géographique et les environs où la course aura lieu.

Temps d'inscription : Les temps soumis, lors de l'inscription, ayant été réalisés précédemment. Le résultat d'une épreuve en piscine.

Tirage ou sillage : Nager derrière un autre nageur ou une embarcation de soutien afin de profiter de la réduction de la résistance de l'eau, créée par le sillage du bateau.

Tour : Un tour complet, une longueur ou un circuit autour d'un parcours de course.

Virage : Un point du parcours où les nageurs doivent inverser ou changer la direction de leur course.



INTRODUCTION

Les compétitions de natation en eau libre sont devenues extrêmement populaires. Qu'il s'agisse d'une nage en lac de 1 000 mètres ou d'une nage en mer de 25 kilomètres, une atmosphère de carnaval règne généralement lors des compétitions en eau libre, malgré les exigences élevées imposées aux nageurs. Un grand respect est accordé aux athlètes aquatiques qui relèvent les défis de l'eau libre. Ceux qui organisent le soutien technique et assurent la sécurité de ces athlètes doivent également être reconnus pour leurs efforts.

Au cours des vingt dernières années, des millions de nageurs de tous niveaux se sont aventurés dans le monde de la natation en eau libre.

Il existe de nombreux types de compétitions de natation en eau libre. Les événements de natation en eau vive ou en eau libre se produisent normalement dans des masses d'eau telles qu'un océan, un lac ou une rivière, bien que des carrières, des étangs, des bassins d'aviron, des réservoirs et autres soient également utilisés.

La distance pour la plupart des courses se situent entre 1 km et 10 km, mais cela varie en fonction du groupe cible des participants.

Tous les parcours des compétitions de natation en eau libre doivent offrir aux participants un environnement sécuritaire avec un accès au rivage à des endroits fréquents le long du parcours afin que ceux qui souffrent d'une quelconque détresse puissent être rapidement évalués et traités.

Traditionnellement, les épreuves commencent soit un départ en masse dans l'eau, soit un départ plongé à partir d'une plateforme. Le parcours peut être soit :

- Parallèle au littoral ;
- Sort d'un point fixe ou contourne un point fixe tel qu'une jetée ou une île ;
- Fait le tour d'un parcours fermé marqué par des bouées ;
- Une combinaison des éléments ci-dessus.

La gestion des risques et la sécurité de la compétition ont toujours été des exigences importantes, mais aujourd'hui, de nombreux pays, dont le Canada, accordent une plus grande attention à ces questions et imposent des obligations légales plus serrées. Le responsable de la sécurité est probablement la nomination la plus importante au sein du comité organisateur. Le responsable de la sécurité doit être spécialisé dans la reconnaissance des risques et des dangers possibles, capable de mettre en place des procédures pour isoler, éliminer ou atténuer le risque identifié, capable de fournir un plan de sécurité complet en utilisant un jugement approprié pour sa mise en œuvre.

Ce document vous donnera un aperçu d'une compétition de natation en eau libre en présentant d'abord le Guide de sécurité qui vous accompagnera tout au long du processus décisionnel décrit dans le guide du directeur de rencontre.

Comme ce document contient de nombreuses références aux règlements de Natation Canada, les



directeurs de rencontre doivent se familiariser avec les articles cités dans les règlements techniques et les règlements administratifs de Natation Canada.



GUIDE DE SÉCURITÉ DE LA NATATION EN EAU LIBRE DE NATATION CANADA

MESURES PRÉVENTIVES

Démarche proposée :

Identification des facteurs de risque

- Humains
- Mécaniques
- Environnementaux

Atténuation ou gestion des facteurs de risque

PRÉVENTION PRIMAIRE

- Gestion
- Information
- Site et équipement
- Plan d'action d'urgence
- Critères de participation

PRÉVENTION SECONDAIRE

- Détection
- Communications
- Premiers secours
- Transport

PRÉVENTION TERTIAIRE

- Évaluation et mesures correctives

IDENTIFICATION DES FACTEURS DE RISQUES

La première étape de la prévention consiste à prendre conscience et à identifier les risques liés à la natation en eau libre. Cela permet aux organisateurs d'éliminer ou d'atténuer tout danger potentiel. Le directeur de la rencontre, le responsable de la sécurité et le personnel de l'installation doivent travailler ensemble pour inspecter le site de la rencontre afin de détecter les conditions et/ou situations « dangereuses ». Elles nécessitent l'élaboration d'un plan stratégique pour atténuer les conditions dangereuses afin de réduire ou d'éliminer le risque.

Sans une stratégie visant à réduire les conditions dangereuses et les influences affectant la sécurité des nageurs, la sécurité ne serait pas gérée efficacement, ce qui est essentiel.

Il y a de nombreux facteurs de risque à prendre en compte : facteurs humains, mécaniques, physiques et environnementaux. Les listes suivantes ne sont pas exhaustives, d'autres facteurs



peuvent entrer en ligne de compte lors de compétitions de natation en eau libre.

FACTEURS HUMAINS

Les facteurs directement liés aux individus, à leur état psychologique et physique et à leur niveau de préparation :

- Âge des participants ;
- Expérience des participants ;
- Condition physique (niveau technique) des participants ;
- Les participants dont les ongles de doigts et d'orteils ne sont pas coupés et qui portent des bijoux ;
- Stress compétition.

FACTEURS MÉCANIQUES ET PHYSIQUES

Les facteurs directement liés à la qualité des équipements et des installations servant à la compétition :

- Les équipements personnels des nageurs (bouchons d'oreilles, lunettes, casques, maillots, combinaison) ; (GR 5, BL 8 & OWS 6.10)
- Embarcations (embarcations et escortes de sécurité, embarcations non autorisées sur le parcours, hélices, protecteurs d'hélices, et carburant)
- Le trafic maritime dans la masse d'eau et son impact sur le parcours ;
- Quais flottants et fixes, jetés ;
- Obstacles créés par l'homme ;
- Aire d'échauffement contrôlé ;
- Zone de départ ;
- Bouées de virage/directionnelles/obligatoires et bouées de guidage/intermédiaires ; (OWS 5.6)
- Plateforme de ravitaillements
- Équipement d'arrivée, entonnoir d'arrivée, mur d'arrivée, zone d'arrivée et zone de récupération (médicale) ; (OWS 5.9, 5.10, 7.1 & 7.2 & COWS 5.10.1)
- Le trafic maritime.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

Facteurs liés aux conditions environnementales, à la faune et à la flore :

- La vitesse du vent ;
- Vents dominants ;
- Température de l'eau ; (OWS 5.5)
- Température de l'air
- Faune ou flore aquatique et amphibie ;
- Les variations de la marée ;
- Courant d'eau ; (OWS 5.2)
- Source d'eau ;



- Qualité de l'eau ; (OWS 5.3)
- Clarté/turbidité de l'eau ;
- Profondeur de l'eau ; (OWS 5.4)
- Visibilité ;
- Conditions météorologiques actuelles et prévues ;
- Débris flottants ;
- Dangers cachés, sous-marins ou en surface.

ATTÉNUATION OU GESTION DES FACTEURS DE RISQUES

Une fois que les facteurs de risque associés à la compétition de natation en eau libre ont été identifiés, l'étape suivante consiste à les éliminer, si possible, et à gérer ceux qui ne peuvent être éliminés. Les organisateurs de la compétition doivent toujours prévoir toutes les éventualités, même si, heureusement, la majorité d'entre elles ne se produiront pas et que la compétition se déroulera sans incident. La planification, l'atténuation et la gestion des risques sont les clés d'une compétition réussie.

Un plan d'action d'urgence doit être mis en place pour coordonner le personnel et assurer une réponse rapide aux besoins d'assistance et de soins. Le plan doit être examiné et approuvé par les autorités compétentes (service d'urgence, police, ambulance, garde côtière). Le plan doit être communiqué et une hiérarchie de communication doit être établie.

Le meilleur moyen d'éliminer ou de gérer les facteurs de risque est d'utiliser une approche préventive systématique. Connaître les règles de sécurité contenues dans ce document, les différents facteurs qui entrent en jeu par rapport au risque et implanter toutes les mesures de sécurité en suivant les mesures d'atténuation des risques présentées.

Si les conditions de sécurité nécessaires n'ont pas été remplies, il peut être nécessaire de reporter ou d'annuler la compétition. La sécurité de tous les participants : nageurs, entraîneurs, personnel de soutien, officiels, bénévoles, spectateurs, est primordiale.

PRÉVENTION PRIMAIRE

Les premières mesures préventives supposent la disponibilité de toutes les ressources physiques, humaines et financières nécessaires pour la prévention des blessures et des incidents. Ils comprennent les aspects suivants : gestion, information, installations et équipements, plan d'action d'urgence et critères de participation.

GESTION

La gestion définit tous les services qui soutiennent et permettent le déroulement de la compétition. Le comité organisateur local d'une compétition de natation en eau libre doit :

- Obtenir les permissions auprès de la municipalité, du ministère, de l'association des



propriétaires, du propriétaire du plan d'eau ou des installations ou de toute autre autorité pouvant autoriser l'utilisation de l'accès au site de compétition :

- Zones de départ et d'arrivée ; plages, quais, jetées, etc. ;
- Des embarcations motorisées pour suivre les nageurs et assurer leur sécurité ;
- Des embarcations non motorisées selon les besoins.
- Demander la collaboration des autorités ayant compétence sur le trafic maritime d'assurer des contrôles pendant la compétition (Gendarmerie royale du Canada, police provinciale ou municipale, capitaine du port).
- Assurer la présence d'un personnel de sécurité approprié qui aura juridiction sur le site et qui sera autorisé à expulser toute personne qui interfère avec le déroulement de la compétition.
- Déterminer les critères de recrutement des sauveteurs pour le site et la compétition. Voir à ce qu'ils soient présents en nombre suffisant et à ce qu'ils aient un niveau suffisant de compétences.
- Détenir ou être couvert par une police d'assurance pour toute erreur commise dans l'exercice de leurs fonctions, pendant la compétition, par l'organisateur ou l'un de ses responsables désignés, les aides ou les bénévoles, rémunérés ou non. Le montant de la garantie doit être au moins égal à ceux détenus par l'association provinciale pour les pertes subies pendant la période de garantie.
- Assurer la présence d'officiels certifiés (juges-arbitres, juges, etc.) requise selon toutes les règles applicables.
- Examiner les connaissances et l'expérience des officiels en ce qui concerne le site et l'application des règles.
- Natation Canada recommande que les concurrents soient suivis par une embarcation d'escorte de sécurité, lorsque la distance du circuit est supérieure à 10 km ou n'est pas un parcours fermé. L'embarcation d'escorte de sécurité doit contenir : un juge de course, une personne du choix du nageur, et l'équipage minimum requis pour faire manœuvrer l'embarcation d'escorte de sécurité. **(OWS 6.8)**
- Assurer un nombre approprié d'embarcations d'escorte de sécurité, si requis.
- Préparer une trousse d'information et un horaire de la compétition.
- Demander et obtenir une sanction de l'association provinciale, qui doit prendre en considération les règles de sécurité de la natation en eau libre de la province, au moment de la compétition.
- Déterminer les limites appropriées d'inscription en tenant compte, entre autres, du parcours, des distances, de l'âge des participants, des limites du soutien du comité organisateur, etc.
- Présenter une réunion technique complète et détaillée, un briefing sur la sécurité pour les nageurs, les officiels et autres.

Pour les courses qui présentent des caractéristiques particulières ou un niveau de difficulté particulier, des mesures de sécurité plus strictes peuvent être requises.



La sécurité avant et après la course

Les organisateurs de la course doivent prendre des précautions pour garder les athlètes hors danger pendant les périodes d'entraînement avant la compétition, d'échauffement et de dénouement après la course. Les organisateurs de la course peuvent offrir une surveillance des parcours et une supervision pendant les heures d'entraînement, d'échauffement et de dénouement. Le parcours devrait être fermé à la navigation de plaisance durant les périodes d'entraînement désignées. Aucun nageur ne devrait être autorisé à entrer sur le parcours avant ou après la compétition sans être accompagné d'une embarcation de sécurité si la surveillance n'est pas assurée.

Les compétiteurs doivent cesser de s'entraîner ou de concourir dès que leur entraîneur, un officiel, le représentant personnel du nageur ou toute autre personne autorisée considère que leur état de santé est susceptible d'empêcher la pratique normale du sport ou peut avoir des conséquences néfastes sur leur intégrité physique, y compris des symptômes liés à l'hypothermie, l'hyperthermie et à une commotion cérébrale.

Suivi des nageurs pendant les courses

L'un des sujets les plus importants concernant la sécurité des nageurs lors des compétitions de natation en eau libre est la question « qui surveille les nageurs ? ».

L'utilisation de dispositifs de suivi/transpondeurs, pour les nageurs, est fortement recommandée pour aider à suivre les athlètes dans les compétitions de natation en eau libre. Il est important que chaque participant soit pris en compte lorsqu'il entre et sort de l'eau. Alors qu'ils sont obligatoires pour tous les championnats du monde, coupes du monde et autres événements de la FINA, Natation Canada recommande fortement leur utilisation. (OWS 7.2.2)

Embarcations d'escorte de sécurité et autres embarcations

Pour les courses individuelles de plus de 10 km, en fonction des exigences de sécurité locales, chaque participant doit être accompagné d'une embarcation d'escorte de sécurité capable de parcourir la distance et de maintenir la vitesse nécessaire pour suivre le nageur, ceci est particulièrement pertinent pour les embarcations d'escorte de sécurité non motorisées. Pour les courses entre 3 km et 10 km, il appartient au directeur de la rencontre de décider s'il faut ou non fournir des embarcations d'escorte de sécurité en fonction des conditions, du parcours et de la capacité des nageurs. Toutes les embarcations utilisées pour la compétition doivent respecter l'avis de conformité à la sécurité émis par Transports Canada en ce qui concerne l'équipement et la capacité de chargement.¹

¹ https://www.tc.gc.ca/eng/marinesafety/debs-obs-paperwork-paperwork_notices-120.htm



Tous les bateaux doivent être équipés d'une protection d'hélice. S'il n'est pas équipé, le bateau ne doit pas se trouver à moins de cinq mètres du nageur ; pour approcher le nageur en toute sécurité, le moteur doit être arrêté et la pagaie doit être utilisée.

Les dispositions relatives au contrôle de la circulation des embarcations qui ne font pas partie de la compétition doivent être prises en considération. Il est recommandé que le contrôle visant à maintenir un périmètre de sécurité pour la compétition soit organisé par les services de police locaux. Toutes les embarcations associées à la compétition doivent être identifiées. Des drapeaux, pour chaque type d'embarcation sur le parcours, peuvent être utilisés pour identifier les différentes fonctions des embarcations participant à la compétition.

Embarcations d'escorte de sécurité et leurs occupants :

- L'embarcation d'escorte de sécurité doit recevoir le même numéro que le nageur et doit être marquée de la même manière que ce dernier. Si le nombre de participants à la course est faible, il est préférable pour les médias et les spectateurs de marquer l'embarcation avec le nom de famille des nageurs, le nom du club, la ville ou le pays ;
- Lors des courses courtes de moins de 3 km, les embarcations d'escorte individuelles de sécurité sont déconseillées. Trop d'embarcations d'escorte de sécurité travaillant agressivement pour soutenir leurs nageurs peut être dangereux. Au lieu de cela, le personnel de sécurité devrait être placé à des endroits stratégiques le long du parcours ;
- Pour les distances plus longues, des embarcations d'escorte de sécurité individuelles transportant les représentants de nageurs sont nécessaires. En plus d'être les yeux et les oreilles du nageur et d'assurer une certaine sécurité, ils sont également chargés de détecter les signes d'hypothermie, d'hyperthermie ou d'autres affections du nageur et de lui prodiguer les premiers soins ;
- En plus de fournir tous les services mentionnés ci-dessus, les représentants des nageurs sont chargés de nourrir le nageur, sans contact direct, et de lui fournir la stimulation mentale nécessaire à son bien-être tout au long de la course. Le représentant du nageur doit de préférence être une personne qui connaît bien le nageur pour des interactions appropriées ;
- La présence du représentant du nageur est obligatoire lors des réunions d'avant-course. Comme le représentant devra être prêt à partir avant le début de la course, une réunion séparée devra être organisée par le juge-arbitre en chef avant le briefing final des nageurs. Prévoyez suffisamment de temps pour les questions et réponses et couvrez tous les points abordés lors des réunions précédentes ;
- Les représentants des nageurs et leurs conducteurs d'embarcations doivent recevoir une carte du parcours et être familiarisés avec celui-ci ;

Dans une course sans escorte, des mesures de sécurité suffisantes doivent être mises en place sur le rivage ou sur l'eau. Les embarcations de sécurité et/ou médicales sur le parcours peuvent retirer rapidement un nageur de l'eau. Le ratio fourni doit être conforme aux exigences de l'organisme de réglementation provincial. Un ratio d'un bateau de sécurité et/ou médical pour 20 nageurs est recommandé.



Chaque course doit disposer d'un nombre approprié de premiers intervenants dédiés à la course et capables de réagir à un besoin d'assistance. Le ratio fourni doit être conforme aux exigences de l'organisme de réglementation provincial.

Risques environnementaux

Des plans doivent être mis en place pour l'annulation, le report ou l'abandon de la ou des courses, en cas de mauvais temps ou d'autres risques pour la sécurité survenant avant ou après le début de la compétition.

Établir des critères et des procédures pour l'annulation, le report ou l'abandon de la compétition tout en respectant les règles de Natation Canada, en tenant compte de facteurs tels que

- La température de l'eau (OWS 5.5);
- La qualité de l'eau (OWS 5.3);
- Les conditions météorologiques (visibilité, vitesse du vent, tempêtes);
- Température de l'air

Bien qu'il n'existe pas de règles spécifiques pour les conditions susmentionnées, à l'exception de la température et de la qualité de l'eau, la combinaison de tous les facteurs et le recours au bon sens sont nécessaires pour déterminer la sécurité d'une compétition et des concurrents.

Température de l'eau

Il existe des règles spécifiques concernant la température de l'eau pour les courses en eau libre. (OW 5.5) Deux heures avant la course, la température de l'eau est vérifiée en présence d'une Commission. Le responsable de la sécurité doit enregistrer, afficher et annoncer la température de l'eau. Le responsable de la sécurité doit surveiller la température de l'eau et de l'air et les conditions météorologiques tout au long de la course, afin de maintenir un environnement sécuritaire.

Exigences :

- Si la température de l'eau est en dessous de 16° C (60,80° F), aucune course ne peut avoir lieu.
- Si la température de l'eau est supérieure à 31° C (87,80° F), aucune course ne peut avoir lieu.
- L'utilisation des combinaisons isothermiques est régie par la norme FINA BL 8 - Maillots de bain

BL 8.4 Dans les compétitions de natation en eau libre où la température est au-dessus de 20 °C, les maillots de bain des hommes et des femmes ne doivent pas couvrir le cou, ni s'étendre passer les épaules ou les chevilles. En plus de ces précisions de forme, les maillots de bain pour l'eau libre doivent se conformer aux autres exigences applicables aux maillots de bain pour compétition en piscine.

BL 8.5 À partir du 1er janvier 2017, pour les compétitions de natation en eau libre dans une eau dont la température est inférieure à 20° C, les hommes et les femmes peuvent utiliser soit des maillots de bain (BL 8.4), soit des combinaisons



isothermiques. Lorsque la température de l'eau est inférieure à 18° C, l'utilisation de combinaisons isothermiques est obligatoire.

Aux fins de ces règles, les combinaisons isothermiques sont des maillots de bain fabriqués dans un matériau assurant une isolation thermique. Les combinaisons isothermiques pour hommes et femmes doivent couvrir entièrement le torse, le dos, les épaules et les genoux. Ils ne doivent pas dépasser le cou, les poignets et les chevilles.

BL 8.6 BL 8.1 à BL 8.5 s'appliquent également aux compétitions d'eau libre pour maîtres nageurs.

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau lors d'une course doit être considérée en deux phases :

La qualité prévue de l'eau, basée sur des données fiables, lorsque la sanction est demandée

La qualité de l'eau le jour de la course.

Exigences :

- Pour le site de chaque compétition, les règles de qualité de l'eau des municipalités locales s'appliquent. Si la qualité de l'eau répond aux normes de l'autorité de contrôle local, l'eau sera considérée comme acceptable pour la course, sauf à une décision contraire par le responsable de la sécurité. Le comité organisateur doit disposer d'un document établissant l'acceptabilité de la qualité de l'eau, délivré dans les délais requis. **(OW 5.3)**
- Si un événement imprévu se produit, qui peut affecter la qualité de l'eau (par exemple, une forte pluie ou une inondation), le juge-arbitre en chef, sur recommandation du responsable de la sécurité (directeur de la rencontre), a le pouvoir de reporter ou d'annuler la compétition. **(OWS 3.2.1)**

Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques doivent être anticipées sur la base de données fiable et historique. Les prévisions météorologiques doivent être suivies de près afin d'anticiper les changements des conditions météorologiques tout au long de la compétition prévue.

Les exigences des organismes de réglementation provinciaux peuvent spécifier des tolérances maximales pour les vents, la visibilité et les orages.

Considérations :

- Examinez l'échelle des vents de Beaufort (voir le glossaire) pour connaître les conditions actuelles. Les capacités des participants doivent être prises en compte en ce qui concerne les conditions de vent et leur impact sur le parcours.



- Prévisions d'orages, d'éclairs, de tonnerre ou autres. Les restrictions concernant la sortie de l'eau et du retour à l'eau lors d'éclairs et de coups de tonnerre locaux doivent être respectées.²
- Les systèmes de basse pression qui se déplacent dans la région et leur impact sur les conditions météorologiques actuelles.
- La visibilité réduite créée par le brouillard, la brume ou la pluie ne doit pas affecter la sécurité des nageurs. Pour des raisons de sécurité, tous les nageurs doivent être visibles à tout moment pendant la course.

Température de l'air

La température de l'air aura un impact et amplifiera les effets de l'eau, des vents et du temps plus froids et doit être considérée avec les facteurs précédents.

² Société de sauvetage - Norme de sécurité - température extrême
<https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Extreme-Weather-Lightning-Standard-May-2016.pdf>



INFORMATION

Les informations sont communiquées avant, pendant et après la compétition, aux participants, au personnel, aux entraîneurs, aux spectateurs et aux autres personnes présentes sur le site, ainsi qu'aux services médicaux locaux qui ont été informés de la compétition.

Exigences :

- Établir un plan d'action d'urgence, en collaboration avec ceux qui participent à son exécution, pour communiquer ces informations ;
- Réunion technique : Une réunion d'information pour les entraîneurs, les athlètes et/ou leurs représentants, et les officiels. Si l'athlète ou son représentant n'est pas en mesure d'assister à la réunion technique, il devra recevoir une séance d'information spéciale afin de veiller à ce qu'il soit informé de tous les facteurs de sécurité importants pour la course.
- Plan du parcours doit inclure ;
 - La zone de départ ;
 - les bouées directionnelles et obligatoires ;
 - les distances ;
 - les plateformes de ravitaillement ;
 - la force du courant ;
 - la zone d'arrivée ;
 - les sauveteurs et/ou les points de sécurité.
- Une réunion de sécurité pour expliquer le plan d'action d'urgence pour la sécurité des embarcations, les difficultés du parcours et les procédures d'urgence à utiliser par les guides, les bateaux d'escorte de sécurité et tous les autres présents sur le parcours ;
- Des règles ou directives de sécurité spécifiques au site doivent être affichées pour les participants, les entraîneurs, les officiels, les bénévoles, les spectateurs, le personnel de soutien et les autres personnes présentes sur le site ;
- Une réunion d'information avec l'ensemble du personnel pour identifier/définir leurs tâches pendant la compétition et les informer des procédures de sécurité et d'urgence ;
- Veiller à ce que le plan du site soit défini et informer tous les participants des zones spécifiques du site. Dans la mesure du possible, le site doit comprendre : des zones réservées aux spectateurs, des zones administratives, des zones de services médicaux, un poste de sauvetage, un point d'information, des zones réservées aux participants (zones de préparation, de repos et d'étirement), des vestiaires, des salles de repos, des zones d'accueil et/ou de collations ou de restauration, ainsi que toute zone spécifique désignée par le comité d'organisation local ;
- Informer les services médicaux locaux de la compétition et leur fournir le plan d'urgence ;



- Informer les nageurs locaux, les propriétaires d'embarcations de plaisance, les pêcheurs, etc. de la compétition si une plage ou une voie navigable publique est utilisée ;
- Briefing sur la sécurité avant la course : Cette réunion doit avoir lieu immédiatement avant la course, tous les nageurs DOIVENT être présents, le juge-arbitre doit mentionner :
 - les dernières informations sur la météo et l'état des eaux ;
 - les informations sur le parcours, y compris le parcours de la course ;
 - les procédures de départ et d'arrivée ;
 - les obligations de retrait des participants ;
 - les procédures de demande d'aide ou d'assistance ;
 - les règles et procédures de disqualification (drapeaux jaune et rouge).

SITE ET ÉQUIPEMENT

Le site et l'équipement de la compétition doivent être planifiés et inspectés avec soin. Tout l'équipement nécessaire à la compétition doit être installé au moins une heure avant le début prévu de la compétition, afin de laisser suffisamment de temps aux participants pour se familiariser et pour effectuer les réglages éventuels pour la sécurité.

Exigences :

- Confirmez, avec la personne responsable du site et de l'équipement, si vous utilisez une plage publique, qu'elle soit conforme aux exigences de sécurité de l'organisme de réglementation provincial où se déroule la compétition ;
- Veiller à ce que le site et l'équipement soient conformes aux règles de Natation Canada ;
- S'assurer qu'il y a des espaces définis pour les participants, les entraîneurs, le personnel, les spectateurs et les officiels ;
- Assurez-vous qu'il y a un vêtement de flottaison individuel non périmé, approuvé par Transports Canada, pour chacune des personnes dans chaque embarcation et un autre pour le nageur ;
- Confirmer que tous les conducteurs de bateaux à moteur possèdent une carte de conducteur de bateau de plaisance ;³
- Confirmez qu'il y a une protection d'hélice installée sur les hélices des bateaux d'escorte de sécurité. S'il n'est pas équipé, le bateau ne doit pas être à moins de cinq mètres du nageur ; pour approcher le nageur en toute sécurité, le moteur doit être arrêté et il faut pagayer ;
- Veiller à ce que les embarcations des officiels soient clairement identifiées et disposent d'un bon système de communication avec toutes les embarcations d'escorte de sécurité qui

³ Non requis au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest pour le moment (2021-01-06)
<https://tc.canada.ca/fr/transport-maritime/securite-maritime/carte-conducteur-ccep-faq>



couvrent le parcours. (Testez les téléphones portables et les radios mobiles pour plus de clarté);

- Confirmer pour le site :
 - la propreté de l'eau
 - les abords du plan d'eau sont propres et sûres ;
 - Peu de circulation de véhicules (voiture, camion, VTT, bateau, etc.) ou un contrôle approprié de la circulation ;
 - Trafic maritime ;
 - Les zones de départ et d'arrivée sont exemptes d'objets dangereux (débris de verre, de métal et de boîtes de conserve).
- Veillez à ce qu'il y ait des bouées distinctives le long du parcours. Veillez à ce que les bouées directionnelles et obligatoires soient de couleurs différentes ;
- Veillez à ce qu'il y ait des installations sanitaires, notamment dans les zones de départ et d'arrivée ;
- Assurez-vous qu'il y a un stationnement à proximité ;
- Assurer un espace suffisant pour accueillir les nageurs et les officiels pour la préparation de la compétition, pendant la compétition et à la fin de celle-ci ;
- S'assurer qu'il y a des plateformes de ravitaillements flottantes ou fixes disponibles tous les 2 à 3 km pour toutes les courses en eau libre de distances SUPÉRIEURES à 5 km où les nageurs sont sans escorte ;
- Dans la mesure du possible, la plateforme de ravitaillement doit être située à proximité de la zone d'arrivée (circuit fermé) lorsqu'il y a plusieurs tours à effectuer.

PLAN D'ACTION D'URGENCE

Plan de communication de la sécurité

Toutes les compétitions d'eau libre doivent avoir un plan de communication. Le plan doit décrire les procédures de communication détaillées et la hiérarchie de la communication.

Exigences :

- Les plans de communication de sécurité doivent permettre une communication efficace d'eau à eau, d'eau à terre et de terre à eau. Sauf approbation contraire de l'organisme de sanction, des radios bidirectionnelles, dont un canal est réservé aux communications d'urgence, seront nécessaires (il peut être acceptable, dans certaines circonstances, que le personnel de sécurité utilisant des kayaks communique avec un système de sifflets et de signaux manuels). Les téléphones portables permettent également de communiquer efficacement d'une personne à l'autre.
- Le personnel de tous les bateaux, embarcations de sécurité et plateforme de ravitaillement doit pouvoir communiquer avec le responsable de la sécurité.
- Le responsable de la sécurité doit avoir la capacité de communiquer avec tous les premiers intervenants, personnel de sécurité et des officiels sur le parcours.



Plan d'évacuation du parcours

Toutes les compétitions en eau libre doivent avoir un plan d'évacuation du parcours. Le plan doit décrire en détail les procédures et les méthodes d'évacuation du parcours afin de sortir tous les nageurs et le personnel de l'eau aussi efficacement que possible. Des mesures doivent être mises en place pour faire face à toutes les situations d'urgence potentielles.

Plans d'évacuation médicale

Toutes les compétitions en eau libre doivent être pourvues d'un plan d'évacuation médicale. Le plan doit décrire en détail les procédures et les méthodes de transport, de la sortie de l'eau aux services sur terre, pour les nageurs qui ont besoin d'une aide médicale d'urgence.

Exigences :

- Un médecin ou un premier répondant sur place ayant l'expérience de la prestation de soins médicaux lors d'épreuves d'endurance (par exemple, marathon de natation ou de course à pied, triathlon) ;
- Ambulancier, respectant les ratios des organismes de réglementation provinciaux par participant ;
- Ambulance sur place **ou dans un délai de réponse de cinq minutes**, en respectant les ratios des organismes de réglementation provinciaux par participant ;
- Une tente de refroidissement ou de chauffage sur le site, sauf si l'association provinciale en décide autrement ;
- Un protocole pour l'évacuation par air si la salle d'urgence de l'hôpital est à plus de 30 minutes du site de compétition ;

CRITÈRES DE PARTICIPATION

Les critères de participation complètent les exigences des mesures de prévention primaire. Les critères permettront d'identifier les participants admissibles à la compétition. Dans certaines compétitions de natation en eau libre, les exigences d'inscription pourraient être renforcées pour assurer la sécurité des nageurs et améliorer leur réussite. Les participants invités à la compétition peuvent devoir satisfaire aux normes d'inscription (résultats d'une épreuve à distance en piscine), aux exigences d'âge, d'expérience, de certificat médical, ou à d'autres exigences énoncées dans la trousse d'informations de la compétition.

Exigences :

- Âge des participants le jour de la compétition ;
- Les nageurs **DOIVENT** être âgés de 11 ans ou plus pour participer à toute compétition en eau libre sanctionnée au Canada ;
- Les nageurs de 11 ans sont limités aux épreuves en eau libre ne dépassant pas 1 000 m ;
- Les nageurs de 12 ou 13 ans sont limités aux épreuves en eau libre de 2 500 m maximum ;
- Les nageurs âgés de 14 ans ou plus peuvent participer à des épreuves en eau libre de n'importe quelle distance ;



- Les mêmes restrictions d'âge s'appliquent aux paranageurs qui sont limités aux épreuves de natation en eau libre de 5 000 m maximum qui doivent être terminées dans un délai de 2 heures, conformément aux règles de la WPS ;
- Lorsque le participant est âgé de 18 ans ou plus, il doit comprendre et signer les formulaires de reconnaissance et d'acceptation des risques, ainsi que le formulaire d'aptitude ;
- Lorsque le participant est âgé 17 ans ou moins, le parent ou le tuteur doit prendre connaissance et signer le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques, ainsi que le formulaire de consentement ;
- Les participants doivent être bien préparés et médicalement aptes à participer à une compétition de natation en eau libre, un formulaire d'état de santé peut être exigé des nageurs ;
- Les organisateurs de la compétition, le propriétaire du site, etc. peuvent exiger des normes plus élevées à respecter selon la nature de l'évènement. Pour les mêmes raisons, l'association provinciale peut avoir des critères ou des normes supplémentaires en ce qui concerne l'émission d'une sanction ;
- Être affilié à un club de natation qui est membre de l'association provinciale. Être membre d'un club de natation d'une autre association provinciale ou d'une fédération nationale reconnue par la FINA. Être affilié, pour l'évènement, en tant que nageur sans attache de l'association provinciale, ou être un nageur inscrit à un évènement limité ;
- Les maîtres nageurs affiliés peuvent participer à toute compétition de natation en eau libre sanctionnée pour les maîtres nageurs au Canada. Il n'y a pas de restrictions de distance. Leur âge aux fins des résultats sera celui du 31 décembre de l'année en cours ;
- Les nageurs inscrits à dans la catégorie évènement limité peuvent participer à n'importe quel évènement de natation en eau libre sanctionné pour les maîtres nageurs ou les groupes d'âge au Canada. Les restrictions de distance mentionnées ci-dessus s'appliqueront.

PRÉVENTION SECONDAIRE

Il est crucial d'avoir une réponse rapide et efficace face aux incidents. Le fait de s'assurer que toutes les mesures préventives possibles sont en place grâce à la prévention primaire ne garantit pas l'absence de risques et d'incidents ultérieurs. Un plan d'action doit être prévu en cas d'incident. Sans une réponse rapide et une intervention de qualité, l'organisation ne peut pas offrir un environnement offrant une sécurité optimale. Une organisation doit minimiser les problèmes de sécurité dus aux complications et aux délais d'intervention.

Les ressources disponibles, l'efficacité de la mise en œuvre de leur utilisation, la compétence des personnes qui les utilisent et la rapidité de leurs interventions constituent les facteurs de la prévention secondaire.

La prévention secondaire comprend les aspects suivants : détection, communication, premiers soins et transport.



DÉTECTION

La détection est le premier maillon d'une chaîne de mesures préventives secondaires. Lorsqu'un risque ou un incident se produit, l'efficacité de la réponse démontre l'état de préparation de l'organisation. La compétition sera aussi sécuritaire que la capacité de l'équipe de sécurité à détecter rapidement tous les incidents qui se produisent sur le site de la compétition, à tout moment.

Exigences :

- Assurer une supervision appropriée de tous les nageurs par les sauveteurs, les officiels, le personnel de sécurité, les guides et/ou les représentants des nageurs ;
- S'assurer qu'une embarcation de sécurité suive le(s) dernier(s) nageur(s) sur le parcours ;
- Veillez à ce que les nageurs solitaires soient toujours étroitement surveillés ou escortés ;
- Veillez à ce que les embarcations de sécurité et les embarcations des officiels soient présentes sur le parcours lorsque cela est nécessaire.

COMMUNICATION

La communication est un lien important, car elle est la base du système de sécurité et de la rapidité de réaction et d'intervention appropriée. Après avoir détecté un risque ou un incident, les responsables doivent pouvoir compter sur une communication efficace.

Exigences :

- S'assurer de savoir où se trouve le téléphone le plus près ou désigné sur le site pour les appels aux services d'urgence ;
- Assurez-vous que les concurrents connaissent le signal approprié pour demander de l'aide ou de l'assistance ;
- Assurez-vous que les concurrents retirés du parcours soient signalés par les voies appropriées ;
- Assurez-vous que les concurrents signalent leur retrait de la compétition ou du parcours à un officiel, dès que possible ;
- Assurez-vous d'un système de communication approprié entre les officiels, le responsable de la sécurité, le directeur de rencontre et, selon la situation, la Gendarmerie royale du Canada, la police provinciale et la police municipale, en utilisant des radios portables ou des téléphones cellulaires.

PREMIERS SOINS

Lorsque la détection et la communication fonctionnent efficacement, les premiers secours ne seront pas retardés. La qualité de l'intervention préliminaire donnée aux blessés dépend des ressources humaines et physiques disponibles sur les lieux de la compétition. Les premiers secours peuvent comprendre l'évacuation de la victime du lieu de l'accident et son transport vers un établissement médical.

Le recrutement du personnel qui sera chargé des premiers secours et, à l'occasion, du traitement sur place des blessés, peut se faire avec l'aide de nombreuses organisations telles que



l'Ambulance Saint-Jean, la Croix-Rouge canadienne, la Société de sauvetage, les premiers intervenants locaux, le personnel médical bénévole, etc.

Exigences :

- Assurez-vous que le site, s'il ne s'agit pas d'une plage publique, dispose d'un poste de premiers secours et d'équipements de sécurité, conformément aux exigences des autorités provinciales ou municipales ;
- S'assurer de la disponibilité, si le site est une plage publique, d'un poste de premiers secours et d'équipements de sécurité auprès du responsable des installations ;
- Assurer la présence d'une équipe de premiers secours dans les zones de départ et d'arrivée ;
- Natation Canada recommande la présence d'un médecin et d'une équipe médicale pour toutes les compétitions ;
- Veiller à ce que les critères de recrutement des sauveteurs soient conformes aux exigences de l'établissement ou de l'organisme de réglementation provincial ;
- Veillez, dans la mesure du possible, à ce que les embarcations d'assistance médicale, avec une trousse de premiers soins à bord, soient identifiées par le symbole de la Croix-Rouge.

TRANSPORT

Pour garantir que les victimes reçoivent le traitement approprié à leur état, leur transport vers les services médicaux peut être nécessaire et doit être prévu.

Exigences :

- Assurer l'accès aux véhicules d'urgence ;
- Assurer l'accès aux services médicaux.

PRÉVENTION TERTIAIRE

ÉVALUATION ET MESURES CORRECTIVES

L'étape finale de la prévention est composée de l'évaluation et de la mise en œuvre de mesures correctives. Lorsque des risques surviennent avant ou pendant une compétition, il est important de mettre en œuvre immédiatement des mesures correctives pour protéger toutes les personnes présentes et atténuer le risque de blessure. Si une compétition doit être répétée, la documentation et l'évaluation du système de sécurité encourageront l'identification des risques, des mesures d'atténuation et des améliorations pour la prochaine compétition.

Les associations provinciales peuvent exiger un rapport post-compétition dans le cadre du processus de sanction, il est important de remplir cette obligation.

Le rapport de sécurité doit inclure les risques et les incidents portés à l'attention du directeur de rencontre, les actions prises ainsi que toutes les mesures correctives qui ont été identifiées et/ou mises en œuvre.



En cas d'accident ou de blessure pendant la compétition, présentez le rapport requis à l'association provinciale dans le délai prescrit. Natation Canada fournit un lien <https://www.swimming.ca/en/safe-sport/response/insurance/> vers les informations sur les assurances de chaque association provinciale.



RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES DE NATATION CANADA POUR LA NATATION EN EAU LIBRE

Note : Ces règles complètent celles présentées dans le manuel de la FINA et dans les règles de Natation Canada.

LIMITES D'ÂGE

Afin de garantir des pratiques sécuritaires standard, les limites d'âge suivantes sont en vigueur pour toutes les compétitions de natation en eau libre au Canada :

- Les nageurs **DOIVENT** être âgés de 11 ans ou plus pour participer à toute compétition de natation en eau libre sanctionnée au Canada.
- Les nageurs de 11 ans sont limités aux épreuves de natation en eau libre de 1 000 m maximum.
- Les nageurs de 12 ou 13 ans sont limités aux épreuves de natation en eau libre de 2 500 m maximum.
- Les nageurs âgés de 14 ans ou plus peuvent participer à des épreuves de natation en eau libre, quelle que soit la distance ;
- Les mêmes restrictions d'âge s'appliquent aux paranageurs qui sont limités aux épreuves de natation en eau libre de 5 000 m maximum qui doivent être terminées dans un délai de 2 heures, conformément aux règles de la WPS.
- Les maîtres nageurs inscrits peuvent participer à toute épreuve de natation en eau libre sanctionnée pour les maîtres au Canada. Il n'y a pas de restrictions de distance.
- Les nageurs enregistrés pour un seul événement peuvent participer à toute épreuve de natation en eau libre sanctionnée pour les maîtres ou pour les groupes d'âge au Canada. Les restrictions de distance mentionnées ci-dessus s'appliqueront.

ÉQUIPEMENT

Casques de bain :

- Au départ de la course, tous les nageurs doivent porter le casque de bain imposé par le comité organisateur.
- Les maîtres nageurs **DOIVENT** porter un casque de bain de couleur très visible. **(MOWS 4)** Le jaune ou l'orange sont fortement recommandés.
- Pour les épreuves par équipe (c'est-à-dire les relais), les nageurs d'une même équipe doivent porter des casques de la même couleur. **(BL 9.3.7.5)**

Maillots :

- Conformément à la FINA BL 8.4-8.6
BL 8.4 Dans les compétitions de natation en eau libre où la température est au-dessus de 20° C, les maillots de bain des hommes et des femmes ne doivent pas



couvrir le cou, ni s'étendre passé les épaules ou les chevilles. En plus de ces précisions de forme, les maillots de bain pour l'eau libre doivent se conformer aux autres exigences applicables aux maillots de bain pour compétition en piscine.

BL 8.5 À partir du 1^{er} janvier 2017, pour les compétitions de natation en eau libre dans une eau dont la température est inférieure à 20° C, les hommes et les femmes peuvent utiliser soit des maillots de bain (BL 8.4), soit des combinaisons isothermiques. Lorsque la température de l'eau est inférieure à 18° C, l'utilisation de combinaisons isothermiques est obligatoire.

Aux fins de ces règles, les combinaisons isothermiques sont des maillots de bain fabriqués d'un matériel assurant une isolation thermique. Les combinaisons isothermiques pour hommes et femmes doivent couvrir entièrement le torse, le dos, les épaules et les genoux. Ils ne doivent pas dépasser le cou, les poignets et les chevilles.

BL 8.6 BL 8.1 à BL 8.5 s'appliquent également aux compétitions d'eau libre pour maîtres nageurs.

IDENTIFICATION DES NAGEURS

Numérotation des nageurs :

- Le numéro des athlètes doit figurer sur les bras, les deux côtés du haut du dos et les mains des concurrents ainsi que sur leur casque de bain.
- Sur les bras, les numéros sont disposés verticalement. Sur le haut du dos, les mains et les casques de bain, les numéros sont disposés horizontalement. (BL 9.3.7.2)

RELAIS

- Les nageurs de relais peuvent nager dans n'importe quelle séquence, mais ne peuvent nager qu'une fois. (BL 9.3.7.5)
- Toutes les équipes doivent partir ensemble.
- L'ordre de départ est un tirage au sort.
- Une zone d'échange d'une largeur minimale de 5 m est prévue.
- Les échanges doivent être effectués avec le nageur suivant dans l'eau dans sa position de départ en tenant la plateforme ou dans la zone d'échange prédéterminée.
- Le contact sur le passage du relais doit être visible. Le contact, entre les nageurs qui effectuent l'échange, doit se faire au-dessus de l'eau, n'importe où entre le coude et la main.
- Les nageurs peuvent entrer dans la zone d'échange lorsque le nageur précédent s'approche de la zone et sortir de l'eau immédiatement à la fin de leur tour.

EXIGENCES DU PARCOURS

- Pour les courses de plus de 5 km, une plateforme de ravitaillement flottante ou fixe devrait être disponible tous les 2 à 3 km. Dans la mesure du possible, la plateforme de



ravitaillement doit être située à proximité de la zone d'arrivée (circuit fermé) lorsqu'il y a plusieurs tours à effectuer.

NAGES ESCORTÉES

- Lorsque les conditions ou la distance l'indiquent, un nageur doit être escorté. À titre indicatif, chaque nageur sur un **parcours ouvert** de 2 km et plus, doit être escorté, quelle que soit la distance de l'épreuve.



GUIDE DU DIRECTEUR DE RENCONTRE DE NATATION EN EAU LIBRE DE NATATION CANADA

INTRODUCTION

Le guide du directeur de rencontre de natation en eau libre de Natation Canada est un outil important pour accompagner les organisateurs dans la planification de compétitions de natation en eau libre réussies. Le but est de permettre au directeur de rencontre de mieux comprendre les risques inhérents des compétitions de natation en eau libre et de planifier de manière appropriée. Tous les aspects de la planification des événements de natation en eau libre seront abordés dans cette section du document afin de faciliter l'exécution de compétitions réussies.

La sécurité de toutes les personnes impliquées dans la compétition est d'une importance capitale et doit être la considération principale dans la planification de chaque compétition de natation en eau libre. Le guide de sécurité de Natation Canada orientera la prise de décision pour l'organisation des compétitions.

Le guide du directeur de rencontre contient de nombreuses références aux règles de Natation Canada. Les directeurs de rencontre et les officiels doivent se familiariser avec les règles techniques et les règlements administratifs de Natation Canada. Le livre des règlements de Natation Canada doit être tenu à disposition pendant la planification et la préparation de la compétition et son déroulement. Les directeurs de rencontre en eau libre sont encouragés à suivre les stages de formation des officiels de niveau 1 et 2 afin de se familiariser avec la natation en eau libre.

Chaque compétition de natation en eau libre comportera des défis spécifiques en fonction du site, du type d'eau, des points de départ et d'arrivée, et des considérations de sécurité. Tout en couvrant ces considérations en termes généraux, chaque comité organisateur doit nommer des spécialistes locaux pour adapter les lignes directrices à leurs besoins spécifiques, tout en respectant les règles, règlements et politiques.

SITE

Le choix d'un site approprié est la première considération lors de la planification d'une compétition de natation en eau libre. Le choix du bon endroit est l'une des décisions les plus importantes, car la sécurité de la course y est étroitement liée.

Le site peut être sous le contrôle d'une ou plusieurs autorités locales et l'obtention des autorisations requises peut prendre un certain temps. Les utilisateurs commerciaux de tout site auront toujours un accès principal, il est donc important d'obtenir leur accord et leur coopération.



Les compétitions ou courses en lac et en rivière sont généralement plus faciles à organiser que les courses dans les océans car les variables de la nage océanique sont plus importantes. Les conditions dans les lacs ou les rivières restent plus constantes. Dans une rivière au débit plus important, veillez à prendre en compte la force du courant et la distance du parcours lorsque vous estimez la durée des courses, en créant un échéancier de la compétition.

Un parcours d'un point à un autre ou un parcours ouvert ne se termine généralement pas là où il commence, alors que les parcours fermés le font. Ces types de parcours nécessiteront des installations supplémentaires et une coordination entre le départ et l'arrivée.

Exigences :

- Zone d'évaluation médicale ;
- Zone de premiers soins ;
- Zone administrative ;
- Espace de briefing/réunion technique pour les nageurs ;
- Zone de briefing des officiels ;
- Vestiaires et douches pour les nageurs ;
- Vestiaires pour les officiels ;
- Salle ou espace couvert/à l'abri du vent pour le graissage et l'attente avant le départ ;
- Réceptacles pour les déchets ;
- Places assises ;
- Contenants appropriés pour l'équipement des nageurs ;
- Installations sanitaires et eau potable ;
- Installations permettant de fournir de l'eau chaude pour les bouteilles ;
- Zone pour le marquage des nageurs avec des stylos, des étampes ou des tatouages, imperméable ;
- Zone d'échauffement ;
- Zone pour l'équipage des bateaux et le briefing sur la sécurité ;
- Personnel et équipement de contrôle de foule appropriés pour garder le point d'entrée de l'eau dégagé ;
- Zone d'observation des spectateurs pour le départ et l'arrivée ;
- Système de sonorisation et équipement d'affichage du chronomètre ;
- Podium pour les cérémonies de remise de prix ;
- Personnel et équipement de contrôle des foules appropriés ;
- Zone de récupération des nageurs.

PARCOURS

Pour déterminer le type de parcours d'un événement, l'environnement doit être un guide. Tenez compte des quais, des pratiques de pêche locales, des marées, des voies de navigation, etc. pour établir un parcours qui assurera une sécurité maximale aux participants. Si vous n'avez pas accès à des balises et/ou à suffisamment d'embarcations ou de personnel pour patrouiller un parcours balisé au large des côtes, certaines configurations de parcours peuvent ne pas être réalisables.



Plans des parcours de natation :

- Parallèle au littoral ;
- Parcours ouvert d'un point à un autre ;
- En direction ou contournement d'un point fixe tel qu'une jetée ou une île ;
- Tours d'un parcours fermé marqué par des bouées ;
- Une combinaison des éléments ci-dessus.

Exigences :

- Ligne de départ (OWS 4.1) ;
- Bouées de virage/directionnelles/obligatoires avec des indications explicites quant au côté de la bouée que le nageur doit passer. Toutes les autres bouées sont intermédiaires/pour guidage seulement et ne définissent pas les limites du parcours (OWS 5.6) ;
- L'arrivée (OWS 5.10 et COWS 5.10.1).

Considérations pour la sélection du parcours de natation

Quelques-uns des facteurs les plus importants dans la planification du parcours : climat - météo, température de l'eau et de l'air, vents dominants (historique pour la période proposée), données sur la qualité de l'eau (historique pour la période proposée), informations sur les marées/courants prévus, accès facile pour une évacuation médicale autour ou le long du parcours, accès aux installations pour les officiels et les organisateurs, autorisations d'utiliser le site, informations sur le lit du cours d'eau.

- D'où vient l'eau et où s'en va-t-elle ?
- Y a-t-il des marées ou des courants ? (OWS 5.2)
- Quelle est la température moyenne de l'eau ? (OWS 5.5)
- Quelle est la qualité de l'eau et les autorités locales autorisent-elles la baignade ? (OWS 5.3)
- Le parcours est-il exempt de trafic maritime ou d'autres dangers ? Autres utilisateurs ?
- Quelle est la profondeur de l'eau sur l'ensemble du parcours ? Minimum 1,4 m (OWS 5.4)
- Y a-t-il des dangers cachés, sous-marins ou en surplomb ?
- Y a-t-il un accès facile à la zone de départ/arrivée et au reste du parcours, tant pour les personnes que pour les embarcations, au cas où il serait nécessaire d'évacuer quelqu'un ?
- Y a-t-il une faune ou une flore marine ou amphibie qui pourrait présenter un danger ?
- Les installations des zones de départ et d'arrivée sont-elles suffisantes pour le nombre de personnes attendues ?

Caractéristiques du parcours :

- Départ (OW 4)
 - Le fond doit être ferme, propre et exempt de tout danger (roches, algues, verre, etc.) ;
 - La ligne de départ doit être aussi large que possible afin de réduire au minimum le nombre de départs subséquents. La conception du parcours doit prévoir une ligne de départ aussi perpendiculaire que possible à la première étape du parcours, de sorte que tous les participants le long de la ligne de départ aient le même



- avantage ;
- Le départ peut également se faire depuis un quai ou une jetée ;
- Le starter doit être clairement identifié, visible par toutes les personnes présentes sur la ligne de départ, et devant la ligne de départ ;
- La zone de départ et le parcours doivent être contrôlés de manière à ce que les non-participants restent à l'écart ;
- Il faut utiliser un pistolet, une sirène ou un klaxon pour le départ tout en agitant simultanément un drapeau. Avant le départ, à des intervalles appropriés et à des intervalles d'une minute pour les cinq dernières minutes, les concurrents et les officiels sont informés de l'heure du départ.
- Parcours
 - Conçu pour minimiser la confusion ;
 - Conçu pour éviter les parcours où les nageurs pourraient passer à proximité les uns des autres dans des directions opposées ;
 - Conçu pour éliminer les changements de direction du parcours jusqu'à ce que le champ des participants se soit étendu à partir de la congestion de la ligne de départ ;
 - Un grand plan du parcours doit être mis à la disposition des participants sur place ;
 - Les distances de parcours doivent être confirmées par le GPS ;
 - Des postes de ravitaillement pour toutes les courses de plus de 5 km sont disponibles tous les 2 à 3 km. Si possible à proximité de la zone d'arrivée ;
 - Les marques de parcours fixes ou ancrées doivent être utilisées comme suit ;
 - Les marqueurs doivent être d'une couleur vive ;
 - Bouées intermédiaires/de guidage, à des points situés aux 200 mètres (ou plus près). Les bouées des épreuves de longue distance, où les nageurs utilisent des points de repère comme références, peuvent être plus éloignées les unes des autres ;
 - Les bouées de virage/obligatoires/de direction/de guidage, doivent être de couleur différente des bouées intermédiaires/de guidage ;
 - Les marqueurs doivent avoir une surface visible d'au moins 0,4 mètre carré et être solidement ancrés ;
 - Les zones à risques ou dangereuses sur le parcours doivent être signalées avec une couleur différente de celle des balises ci-dessus.
- Arrivée (OW 7)
 - L'approche finale de l'arrivée en entonnoir est recommandée, mais le niveau de la compétition et le nombre de participants peuvent ne pas justifier sa nécessité ;
 - Une arrivée en entonnoir doit être clairement marquée par des rangées de bouées qui se rétrécissent à mesure qu'elles se rapprochent du mur d'arrivée afin de diriger les nageurs vers la ligne d'arrivée ;
 - L'entonnoir doit être suffisamment long et large pour accueillir le nombre de nageurs qui devraient arriver à peu près au même moment ;
 - La ligne d'arrivée doit être clairement marquée et visible de l'eau à une distance d'au moins 400 m ;
 - L'équipement mis en place pour l'arrivée sera, si possible, un plan vertical d'au moins 5 mètres de large, fixé si nécessaire aux dispositifs de flottaison et tenu



sécuritairement en place pour ne pas être déplacé par le vent, la marée ou par la force du nageur frappant le plan vertical.

- Le dispositif d'arrivée est composé de deux flotteurs soutenant une paroi verticale. La base de la paroi doit se trouver à environ 50 cm au-dessus de l'eau. (COWS5.10.1)
- La zone d'arrivée doit être contrôlée de manière à ce que les non-participants restent à l'écart ;
- Des moniteurs d'arrivée, ayant de préférence une formation en premiers soins, doivent aider les nageurs à se lever et à sortir de l'eau ;
- Le fond doit être ferme, propre et exempt de tout danger (roches, algues, verre, etc.) ;
- Une arrivée dans l'eau est requise pour les compétitions en eau libre de Natation Canada.

Qualité de l'eau

L'agence locale de l'environnement doit être contactée avant l'évènement pour obtenir des conseils sur le plan d'eau utilisé. Des analyses de l'eau doivent être organisées et les résultats affichés pour les nageurs avant l'entrée à l'eau. Les résultats relatifs à la qualité de l'eau doivent être disponibles sur la base de deux échantillons prélevés dans les délais requis avant la compétition et, de manière optimale, d'un troisième échantillon prélevé le jour de la compétition. Les résultats du troisième échantillon seront transmis au responsable de la sécurité dès que possible après la compétition, en indiquant si une contamination imprévue s'était produite dans les jours ou les heures précédant immédiatement la compétition.

ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

Comme pour toute compétition, il est essentiel de se préparer et de planifier longtemps à l'avance.

PRÉPARATION PRÉALABLE

- Autorisations ;
- Planification du parcours
- Plan d'action d'urgence ;
- Informations sur les assurances, rapports et formulaires de demande de règlement en cas d'accident ;
- Formulaires d'inscription et informations sur la course ;
- Mesure et marquage du parcours.

ORGANISATION DE LA COURSE

- Inscription ;
- Personnel de soutien ;
- Briefing sur la course



- Réunion technique :
 - Sujets de sécurité à inclure :
 - Tracé du parcours et dangers ;
 - Marées, courants ou autres conditions de l'eau ;
 - Vie marine ;
 - Conditions météorologiques ;
 - Température de l'eau ;
 - Conditions de qualité de l'eau ;
 - Description de la méthode par laquelle le comité de sécurité surveillera les nageurs ;
 - Emplacement des embarcations de sécurité ;
 - Description de l'assistance médicale sur place ;
 - Signal pour l'aide - flottez sur le dos et levez le bras ;
 - Plan d'évacuation pour dégager le parcours de la course, avec description des signaux visuels et sonores correspondants ;
 - Pas de bijoux, y compris les piercings ;
 - Ongles d'orteils et de doigts coupés courts.
 - Briefing sur la sécurité ;
 - Briefing d'avant-course pour les nageurs
 - Sujets de sécurité à inclure :
 - Les dernières conditions météorologiques et maritimes
 - Tracé du parcours et dangers ;
 - Procédures de départ et d'arrivée
 - Description de la méthode par laquelle le comité de sécurité surveillera les nageurs ;
 - Signal pour l'aide - flottez sur le dos et levez le bras ;
 - Retrait de la course, importance d'informer les officiels de la course ;
 - Plan d'évacuation pour dégager le parcours de la course, avec description des signaux visuels et sonores correspondants ;
 - Pas de bijoux, y compris les piercings ;
 - Ongles d'orteils et de doigts coupés courts.
- Départ et arrivée ;
- Responsabilité des nageurs :
 - Tous les nageurs doivent être comptabilisés lorsqu'ils entrent et sortent de l'eau. Un enregistrement correct de tous les nageurs doit être réalisé.
 - Les nageurs en détresse évidente et ceux qui sont jugés incapables de continuer pour diverses raisons doivent être rapidement retirés de l'eau et évalués avec l'urgence appropriée par un premier intervenant ou un médecin.



- Chronomètres et résultats
 - Les résultats enregistrés au 1/10e de seconde.
- Installations pour les courses
- Premiers secours
 - Disponibilité d'une ambulance ;
 - Cartes d'itinéraire vers le centre médical d'urgence le plus proche.
- Communications
- Information
- Finances

PROCÉDURES LE JOUR DE LA COURSE

- Assurez-vous, avant le premier briefing, que tous les aspects du parcours sont conformes au plan de sécurité approuvé.
- Assurez-vous, avant le premier briefing, qu'il n'y a pas d'autres obstacles sur le parcours que ceux déjà identifiés.
- Assurez-vous que le parcours est correctement identifié et que tous les repères et marqueurs de parcours sont correctement positionnés et fixes.
- Veillez à ce que la zone d'arrivée ait une vue claire et dégagée de la ligne d'arrivée pour les juges à l'arrivée.
- Veillez à ce que les zones de départ et d'arrivée soient correctement installées et marquées, et à ce que les équipements soient installés et fonctionnels.
- Assurez-vous que la zone d'inscription est correctement identifiée et prête pour recevoir les nageurs.
- Assurez-vous que la zone de marquage des nageurs est prête à recevoir les nageurs.
- Veillez à ce que l'équipement nécessaire pour couper les ongles de doigts et d'orteils soit mis à la disposition des nageurs (coupe-ongles et liquide stérilisant).
- Veillez à ce que des mesures appropriées soient mises en place pour comptabiliser les nageurs ;
 - Chaque nageur doit avoir son numéro de course clairement marqué sur le corps.
 - Le commis de course est responsable du comptage de tous les nageurs au départ de la course jusqu'à ce que le dernier concurrent ait terminé la course en toute sécurité.
 - Lorsque les nageurs se retirent de la course ou la terminent, le commis de course coche chaque nageur sur la liste des nageurs ayant pris le départ de la course.
 - Aucun nageur ne peut quitter la course par abandon, disqualification, achèvement ou autre sans confirmation auprès du commis de course.
 - Tous les nageurs doivent porter, lorsqu'elle est disponible, la technologie de suivi électronique qui peut être requise dans le cadre du plan de sécurité approuvé.
- Veillez à ce que tous les nageurs assistent à toutes les réunions d'information requises avant la course.



ÉVALUATION APRÈS LA COMPÉTITION

L'évaluation post-compétition est un outil efficace. Toutes les informations qui peuvent être incluses par le biais de rapports détaillés aident les futurs comités organisateurs à compiler les informations pertinentes pour exécuter leur compétition de manière sûre et efficace. La répétition des difficultés et des erreurs entraîne le mécontentement des participants et de nombreux intervenants dans l'organisation de la compétition. Les problèmes de sécurité qui ne sont pas résolus restent dangereux.



ANNEXES

ANNEXE 1 : CONSIDÉRATIONS SUR LA SÉCURITÉ DE LA NATATION EN EAU LIBRE

ROUGE - Si ces éléments sont absents ou ne peuvent être corrigés, le risque est élevé et les nageurs ne doivent pas nager

1. Y a-t-il un responsable de la sécurité ?
 - a. S'il n'y a pas de responsable de la sécurité, qui prend les décisions concernant la sécurité?
 - b. Y a-t-il une personne qui peut être désignée parmi le personnel de sécurité présent pour assumer cette responsabilité ? Sinon, le risque de sécurité est accru.
2. Y a-t-il un responsable médical ?
 - a. Si aucun médecin n'est présent, qui prend les décisions concernant les traitements médicaux ?
 - b. Y a-t-il une personne qui peut être désignée parmi le personnel de sécurité présent pour assumer cette responsabilité ? Sinon, le risque de sécurité est accru.
3. Qui est chargé d'apporter des modifications à l'évènement ?
 - a. S'il n'y a pas de direction définie, qui prend les décisions concernant les changements ?
 - b. Y a-t-il une personne pouvant être nommée parmi les membres du comité organisateur présents pour assumer cette responsabilité ? Sinon, le risque de sécurité est accru.
4. Quelle est la température de l'eau ?
 - a. Minimum de 16 °C ;
 - b. Température maximale de 31 °C.
 - c. Si la température de l'eau est inférieure à 20 °C, les nageurs peuvent utiliser soit des maillots de bain (BL 8.4), soit des combinaisons de plongée. Lorsque la température de l'eau est inférieure à 18 °C, l'utilisation de combinaisons de plongée est obligatoire.
5. Combien d'embarcations de sécurité se trouvent sur le parcours ?
 - a. Y en a-t-il assez pour la zone couverte par la course ? Les exigences peuvent-elles être respectées pour assurer la sécurité de tous les participants ?
6. Où sont positionnées les embarcations de sécurité ?
 - a. Sont-elles positionnées de manière appropriée pour la zone couverte par la course ? Les exigences peuvent-elles être satisfaites ?
 - b. Seront-elles marquées distinctement ?
7. Tous les bateaux ont-ils un protecteur d'hélice ?



- a. Si ce n'est pas le cas, des procédures sont-elles en place pour atténuer les risques, donner des indications sur la distance minimale à respecter avec les nageurs ?
- b. Dans le cas contraire, les exigences peuvent-elles être satisfaites ?
8. Y a-t-il des sauveteurs ou une assistance médicale sur les embarcations de sécurité ?
 - a. Y a-t-il des sauveteurs ou un soutien médical, qui sont compétents en matière de sauvetage aquatique et en réanimation, présents ? Le risque de sécurité est accru en leur absence.
 - b. Les besoins en matière de sauvetage ou d'assistance médicale doivent être définis selon le site et peuvent s'appliquer depuis la rive.
9. Y a-t-il des sauveteurs sur la rive ?
 - a. S'il n'y a pas de sauveteurs à terre, les exigences peuvent-elles être respectées ?
 - b. Ce besoin doit être défini selon le site.
10. Y a-t-il une assistance médicale disponible sur place ?
 - a. Si aucune aide médicale n'est disponible, le risque de sécurité est accru.
 - b. Ces informations doivent être incluses dans la présentation de la réunion technique.
 - c. Les détails des installations comprennent : dispositions pour l'hypothermie et l'hyperthermie, etc.
11. Y a-t-il une ambulance sur place ?
 - a. S'il n'y a pas d'ambulance sur place, le risque de sécurité est accru. Ceci est un élément essentiel du plan d'action d'urgence.
 - b. Si ce n'est pas le cas, pourquoi et quelle est la procédure d'intervention d'urgence ? Les exigences peuvent-elles être satisfaites ?

AMBRE - Si ces éléments sont absents, le risque est élevé et les nageurs ne doivent pas nager. Toutefois, plus d'informations peuvent être requises, les risques atténués, plus de réponses aux questions.

1. Y a-t-il un directeur de rencontre dédié ?
 - a. S'il n'y a pas de directeur de rencontre, est-ce qu'une personne présente peut assumer cette responsabilité ?
2. Quelle est la profondeur minimale de l'eau en tout point du parcours ?
 - a. Il devrait y avoir au moins 1,40 mètre.
3. Quelle est la profondeur de l'eau au départ ?
 - a. Minimum 1,40 mètre pour permettre les plongeurs au départ ;
 - b. En dessous de 1,40 m, trouvez un autre point de départ.
4. Y a-t-il des courants sur le parcours ?
 - a. Où/quand sont-ils et quelles sont leur direction et leur force ? ;
 - b. Les courants sont-ils identifiés ? ;
 - c. Cela est-il communiqué aux athlètes et à l'équipe de gestion ?
 - d. La force du courant est-elle jugée acceptable pour la nage ?
 - e. Y a-t-il une gestion des courants ? ;
 - f. Surveillance accrue sur le parcours aux endroits où il y a du courant/marée



5. Quelles sont les conditions météorologiques actuelles et prévues ?
 - a. Augmentation ou diminution de la température ;
 - b. Augmentation ou diminution des vents ;
 - c. Orages ;
 - d. Y a-t-il un plan d'urgence en place ?
6. Y a-t-il une vie marine nocive
7. Certificat d'aptitude à l'utilisation du site délivré par les autorités locales compétentes en matière de santé et de sécurité ?
8. Y a-t-il un bateau de tête ?
 - a. Pour les hommes ;
 - b. Pour femmes si les départs sont décalés de 10 à 15 minutes
9. D'autres embarcations sont-elles acceptées sur le parcours ?
 - a. Toutes les embarcations sur le parcours doivent être là pour un but donné et recevoir des instructions de fonctionnement comme indiqué dans la présentation de la réunion technique.
 - b. Combien y en a-t-il et quel est leur usage ?
10. Où se trouve l'assistance médicale sur place ?
 - a. Plus l'assistance ou aide médicale est éloigné du parcours, plus le risque est grand.
 - b. À quelle distance se trouve l'hôpital/centre médical ?
11. Où les nageurs sont-ils emmenés s'ils sont blessés ?
12. Le médecin peut-il parler anglais ?
 - a. La langue officielle de la plupart des événements internationaux est l'anglais. Si l'aide médicale ne parle pas anglais, un interprète doit être fourni afin de ne pas retarder l'administration du traitement médical).
 - b. Des mesures doivent être prises pour s'assurer que la communication est comprise.

VERT - Ces éléments sont importants pour l'identification avant le départ de la course et devrait être incluses dans la présentation de la réunion technique.

1. Le départ
 - a. Où se trouve la zone départ ?
 - b. Le départ est-il plongé ou dans l'eau ?
 - c. En cas de départ plongé, quelle est la place allouée à chaque concurrent ?
 - d. S'il s'agit d'un « départ dans l'eau », est-ce que c'est derrière une corde, en s'accrochant à une corde ou autre ?
 - e. Les positions de départ sont-elles tirées au sort ou aléatoires ?
 - f. Quel est le signal de départ ?
2. Bouées
 - a. Combien de bouées y a-t-il sur le parcours ?
 - b. Où sont positionnées les bouées sur le parcours ?



- c. Lesquelles de ces bouées sont obligatoires ?
 - d. De quelles couleur, forme et taille sont les bouées obligatoires ?
 - e. De quelles couleur, forme et taille sont les bouées directionnelles ?
 - f. À quelle distance se trouvent les bouées ? (obligatoire et directionnel)
3. Officiels
 - a. Qui est le juge-arbitre pour chaque course ?
 - b. Y a-t-il des arbitres/juges présents à chaque bouée obligatoire ?
 4. L'arrivée
 - a. Comment est l'arrivée ? Arrivée avec un plan vertical/franchir la ligne d'arrivée.
 - b. L'approche finale de l'arrivée est-elle clairement définie par des repères d'une couleur distinctive qui se rétrécissent à mesure qu'ils se rapprochent du plan vertical d'arrivée ?
 - c. L'arrivée sera-t-elle filmée et enregistrée par un système vidéo ayant un mécanisme de ralenti et de retour en arrière ainsi qu'un équipement de chronométrage ?
 5. Transpondeurs
 - a. Les nageurs se voient-ils attribuer des transpondeurs ?
 - b. Si oui, un ou deux ?
 - c. Les transpondeurs sont-ils utilisés pour toutes les courses ?
 6. Horaire
 - a. Quel est l'horaire de la course ?
 - b. Ordre des épreuves ?
 - c. Heure de départ pour les hommes ?
 - d. Heure de départ pour les femmes ?
 - e. Quel est le délai entre la salle d'appel et le signal de départ (c'est-à-dire la présentation des nageurs, etc.)
 7. Numérotation des nageurs. Où et quand ?
 8. Plateformes de ravitaillement
 - a. Combien et où se trouvent les plateformes de ravitaillement ?
 - b. À quelle heure les entraîneurs/chefs d'équipe doivent-ils se présenter à la plateforme de ravitaillement ?
 - c. Où et à quel moment auront lieu les contrôles des perches de ravitaillement ?
 - d. Les plateformes de ravitaillement sont-elles fixes ?
 - e. Les plateformes de ravitaillement sont-elles indiquées par des bouées ?
 - f. Quelle est la hauteur des plateformes de ravitaillement par rapport à la surface de l'eau ?
 - g. Des places sont-elles attribuées sur la plateforme de ravitaillement ?
 - h. Les nageurs peuvent-ils passer des deux côtés de la plateforme ou du côté de la course seulement ?
 - i. Y a-t-il des installations sur la plateforme de ravitaillement ?
 - j. À quel moment les entraîneurs/chefs d'équipe seront-ils retirés de la plateforme de ravitaillement et ramenés sur terre ?



9. Salle d'appel
 - a. La vérification des ongles et des bijoux sera-t-elle effectuée dans la salle d'appel ?
 - b. La vérification des maillots, casques et lunettes sera-t-elle effectuée dans la salle d'appel ?
 - c. Ont-ils besoin de passeports ou d'une accréditation photographique dans la salle d'appel ?
 - d. Transport à destination et en provenance du parcours ?
10. Où est le contrôle antidopage ?
 - a. Y a-t-il une photo sur l'accréditation ?
 - b. Les passeports sont-ils exigés ?



ANNEXE 2 : PLAN D'ACTION D'URGENCE POUR LA NATATION EN EAU LIBRE

« Modèle » de plan d'action d'urgence pour l'installation/le site

Nom de l'entraîneur : _____ Groupe : _____
Site d'entraînement : _____

INFORMATIONS SUR LES INSTALLATIONS ET LE SITE

Nom du site / lieu : _____
Numéro de téléphone de l'établissement : _____
Adresse de l'établissement : _____
Indications pour se rendre à l'installation à partir d'une grande intersection : _____

INFORMATION DU CONTACT PRINCIPAL

Responsable du site (au moment de votre entraînement) : _____
En cas d'urgence, qui appellera le 911 : _____
Ou autres remplaçants qui passeraient l'appel au 911: _____

LOCALISATION DES ARTICLES D'URGENCE

Localisation des numéros de téléphone d'urgence et des numéros de téléphone : _____

(Identifier les instructions spéciales pour passer un appel d'urgence)
Emplacement de la trousse de premiers soins : _____
Emplacement de la planche dorsale : _____
Emplacement du défibrillateur : _____
Emplacement des informations médicales et des contacts pour les nageurs : _____

Localisation sécurisée des profils de nageurs avec des informations à jour : _____
(Y compris les coordonnées des contacts d'urgence).



Dans l'espace prévu à cet effet, veuillez indiquer les étapes à suivre dans l'installation/le site lorsque survient un incident :

Étapes :	Détails
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	



ANNEXE 3 : CALENDRIER DE PLANIFICATION DE L'ÉVÈNEMENT

9 à 12 mois à l'avance

- Organiser le comité de l'évènement
- Établir les grandes lignes et le calendrier
- Établir un budget provisoire
- Première des réunions mensuelles
- Conception du logo
- Enregistrer les activités pour référence
- Première ébauche de la trousse d'information de la compétition
- Publicité dans les publications de natation et lors des compétitions
- Sollicitation des commanditaires
- Engagements pour hébergement

6 à 8 mois à l'avance

- Confirmer les dates et l'utilisation du matériel
- Demander le(s) permis
- Procédure de demande de sanction à l'association provinciale
- Vérifier les règlements actuels de Natation Canada
- Vérifier les exigences actuelles en matière de sécurité des AP
- Distribution de la trousse d'information de la compétition
- Commander des médailles et des récompenses
- Considérations sur les t-shirts et souvenirs
- Sélection du site pour évènement social
- Recrutement de bénévoles

4 à 5 mois à l'avance

- Mise à jour du comité de la compétition
- Pousée de sollicitation publicitaire
- Visite du site avec le comité
- Recruter et organiser les officiels
- Demande de dons
- Aperçu du programme final
- Commande de t-shirts/souvenirs
- Commencer la publicité dans les médias

2 à 3 mois à l'avance

- Mise à jour du comité de la compétition
- Les réunions hebdomadaires devraient commencer (2 mois)
- Confirmer les règlements actuels de Natation Canada
- Confirmer les exigences actuelles en matière de sécurité des AP
- Attribuer des postes officiels et bénévoles
- Traiter les inscriptions reçues
- Poursuivre le blitz médiatique

1 mois à l'avance

- Réunion hebdomadaire du comité de la compétition
- Rencontres individuelles avec les présidents des sous-comités
- Clôture des inscriptions, traitement des inscriptions

Jour de la compétition

- Arriver tôt sur le site
- Contrôle de sécurité ; sauveteurs, matériel de sauvetage, bénévoles
- Mettre en place et vérifier système de sonorisation
- Mise en place de la zone d'inscription, départ/arrivée, parcours



<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation du système de chronométrage • Inventaire des récompenses • Inventaire du matériel administratif • Inventaire du matériel des officiels • Inventaire des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place l'accueil • Réunions avec le directeur de rencontre, le juge-arbitre en chef, les officiels, le personnel de soutien
--	---

Avant l'évènement

<ul style="list-style-type: none"> • Cérémonie d'ouverture • L'annonceur communique les détails • Appel aux participants pour qu'ils se rassemblent dans la salle d'appel ou la zone de départ • Veiller à ce que tous les nageurs entrant dans l'eau soient enregistrés • Vérifier auprès des nageurs s'il y a des problèmes ; numérotation, bijoux, casques, maillots 	<p>Après l'évènement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produire et publier les résultats • Distribuer les prix • Remerciez tous les fonctionnaires et les bénévoles • Remerciez tout le personnel (sauveteurs, EMT, etc.) • Nettoyer • Ranger le matériel • Organiser un débriefing immédiat avec les personnes clés, y compris le juge-arbitre en chef • Plan pour l'année prochaine
--	--

Dans les 30 jours

<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la disponibilité des résultats en ligne selon les délais de l'association provinciale • Répondre à toutes les exigences de l'association provincial • Remplir et soumettre tous les rapports requis • Rapport financier terminé • Respect des obligations financières • Rapport de la réunion par le directeur de rencontre et les présidents des sous-comités



ANNEXE 4 : RÉUNION TECHNIQUE/BRIEFING SUR LA COURSE

1. Bienvenue
2. Présentation des officiels
3. Présenter l'horaire
 - a. Marquage (ongles coupés, montres et bijoux enlevés) (OWS 3.48)
 - b. Vérification du maillot
 - c. Rassemblement des nageurs, salle d'appel
 - d. Distribution de transpondeurs à micropuces
 - e. Départs
4. Présenter le plan du site et du parcours
 - a. Préciser où se rassemblent les nageurs, salle d'appel
 - b. Préciser le nombre de départs (messieurs/dames)
 - c. Informations particulières : ordre, horaire, distance
 - d. Signal sonore de départ
 - e. Couleur du drapeau de départ
 - f. Temps entre les départs messieurs/dames
 - g. Indiquer la position de départ
 - i. Emplacement de la corde
 - ii. Tenir la corde, corde derrière le nageur
 - iii. Emplacement de la plateforme de départ
 - iv. Positions de départ, attribuées ou aléatoires
 - h. Indiquer les bouées et leurs couleurs ainsi que la direction à suivre pour les contourner
 - i. Indiquer le nombre de tours
 - j. Décrire la zone d'arrivée, entonnoir
 - k. Plaque (touche obligatoire)
5. Règlements
 - a. Rappeler aux nageurs la limite de temps (OWS 6.17, OWS 6.17.1, COWS 6.17.1 – 6.17.5)
 - b. Informez les nageurs des procédures de disqualifications (OWS 6.3)
 - i. Drapeaux et cartes jaunes et rouges
 - c. Plateforme de ravitaillements et règlements (OWS 6.13 - 6,16)
 - d. Signaux des juges-arbitres
6. Mesures de sécurité
 - a. Décrire les mesures de sécurité en place sur l'eau
 - b. Décrire les mesures de sécurité en place sur terre
 - c. Annoncer la météo et les prévisions météorologiques
 - d. Décrire la procédure d'évacuation
 - e. Donner la température de l'eau
 - f. Indiquer la présence ou l'absence d'une embarcation de tête
 - g. Procédures en cas de nageur en détresse (lever la main)
7. Informer les nageurs des possibles contrôles antidopage
8. Donner l'heure de la cérémonie des médailles
9. Rappeler-leur les règles de franc-jeu et souhaitez leur bonne chance.



Formulaire du chronométreur en chef - Temps officiels

Nom de l'évènement :

Distance :	Genre :	Date :
------------	---------	--------

Formulaire du chronométreur en chef

PLACE	TEMPS 1	TEMPS 2	TEMPS 3	TEMPS OFFICIELS



Formulaire des juges de virage

Nom de l'évènement :

Distance :	Genre :	Date :
------------	---------	--------

Formulaire du juge de virage

Marqueur de virage no

Rang	VIRAGE 1	VIRAGE 2	VIRAGE 3	VIRAGE 4



Formulaire du juge à l'arrivée en chef - rang officiel

Nom de l'évènement : _____
Distance : _____ Genre : _____ Date : _____

Formulaire du juge à l'arrivée en chef

Rang	JUGE 1	JUGE 2	JUGE 3	RANG OFFICIEL



ANNEXE 6 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

**FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR PERSONNE MINEURE (17 ANS
ET MOINS) À PARTICIPER À UNE COMPÉTITION DE NATATION EN EAU
LIBRE**

(FORMULAIRE DE CONSENTEMENT)

_____ autorise

(Nom du parent ou tuteur ou entraîneur)

_____ Âge _____

(Nom de la personne de 17 ans et moins)

Date de naissance _____ à participer à la compétition de natation
en eau libre. (Jour/mois/année)

Nom de l'évènement : _____

Organisé par : _____

Nom du plan d'eau : _____

Lieu du plan d'eau (Ville) : _____

Cette compétition en eau libre est dûment sanctionnée par Swimming/Natation Canada et
l'association provinciale de Swimming/Natation Canada

Signature du parent ou tuteur _____

Ou, à défaut, de son entraîneur _____

Signé le _____ jour de _____ 20_____

Signature du participant : _____



ANNEXE 7 : FORMULAIRE D'APTITUDE

**FORMULAIRE AUTORISANT UNE PERSONNE (18 ANS ET PLUS) À
PARTICIPER À UNE COMPÉTITION DE NATATION EN EAU LIBRE
(FORMULAIRE D'APTITUDE)**

Bien vouloir remplir ce questionnaire. Cette exigence est nécessaire en raison des risques possibles que comporte la compétition de natation en eau libre. Vos réponses nous permettent de mieux vous aider en cas d'urgence. Seul le comité organisateur aura accès aux informations fournies ci-dessous et sera détruit après la compétition.

Nom de la compétition :

Date de la compétition :

Votre nom :

Date de naissance :

Date de naissance :

Club :

Nom de l'entraîneur :

Contact d'urgence :

Numéro de téléphone :

Autres informations au sujet de votre santé que vous jugez importantes à transmettre aux responsables de l'organisation : (ne rien inscrire si vous n'avez jamais eu de problèmes de santé)

Je considère que je suis actuellement en bonne santé et apte à m'inscrire à cette compétition en eau libre. Je décharge le comité organisateur et l'association provinciale de toute responsabilité pour tout préjudice personnel qui pourrait résulter de cette compétition et j'accepte les risques inhérents à ce type de compétition.

Date :

Signature : _____